

### Le parasite et son cycle

La **fasciolose** est une maladie parasitaire des **Ruminants**. Equidés et humains peuvent aussi être infestés.

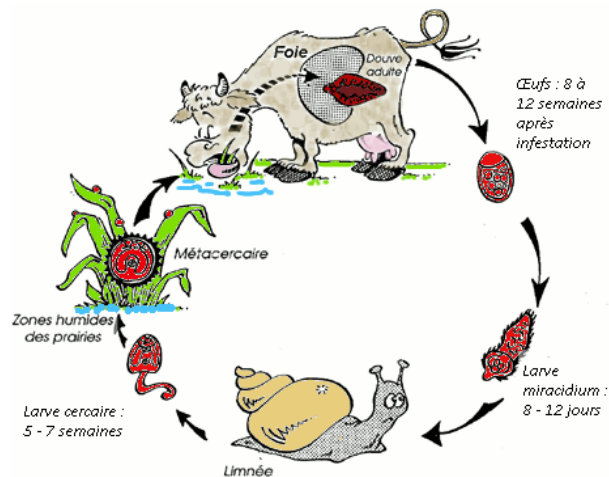
**LE PARASITE** se transmet après un **passage par la limnée** tronquée, petit escargot (1 cm) fréquent dans les zones humides. Le parasite s'enkyste sur les végétaux et **les animaux se contaminent en pâturant**.

Les kystes ainsi ingérés sont dissous dans l'intestin et libèrent des douves immatures qui migrent vers le foie. Les jeunes douves atteignent ensuite les canaux biliaires en 7 à 8 semaines. Les douves devenues adultes se mettent alors à pondre et les œufs re-contaminent le pâturage.

**LE CYCLE COMPLET DE DEVELOPPEMENT** est de l'ordre de **6 mois** : 3 mois à l'extérieur, de l'œuf aux formes infestantes enkystées sur la végétation et 3 mois à l'intérieur du bovin, de l'ingestion de kystes à la présence de douves adultes dans les canaux biliaires.

Le **risque de contamination** est maximal en **fin de saison de pâture** (septembre – octobre).

*Cycle évolutif de la grande douve du foie (Fasciola hepatica)*



### Une source de pertes de production

La forme **chronique** est la plus répandue chez les bovins et passe souvent **inaperçue**.

Les **lésions du foie** perturbent l'appétit (-15%), l'assimilation digestive, la production d'hormones et de protéines (en particulier d'anticorps). Les **lésions des canaux biliaires** provoquent des pertes en sang et micronutriments.

**L'impact économique est important chez les bovins :**

- retard de **croissance**: (-15 à 20 kg pour les JB, -30 à 35 kg pour les bœufs, baisse de rendement de carcasse chez les vaches de réforme).
- diminution de la **production laitière** (en quantité : -10 à 20% et en qualité : baisse du TP).
- détérioration de la **fécondité** (retard de puberté des génisses, augmentation du % de métrites et du % 3 IA et +).
- baisse d'**immunité** (moindre efficacité des vaccins, moindre qualité du colostrum, augmentation des taux de diarrhée et de mortalité des veaux).

### La lutte contre la maladie

Les bovins ne s'immunisent pas contre la douve. Le **traitement** est **nécessaire** et doit être **précoce** - dès la rentrée à l'étable - car les animaux sortent d'un milieu de contamination maximale. Deux options sont envisageables. Les produits adulticides, inefficaces sur les larves, nécessitent **2 administrations espacées de 8 à 10 semaines**. Les produits adulticides et larvicides agissent en une seule administration mais ils sont interdits en production laitière.

La **prévention** passe par l'**identification des terrains à risque parasitaire**. Attention, la douve existe également dans les pâtures sèches sur les **zones de piétinement** autour des points d'eau, où sont concentrées les larves infestantes. Lorsqu'il est possible, le drainage ou l'assèchement des mares réduit la survie des limnées. Selon les cas, empêcher l'accès des animaux aux gîtes à limnées peut suffire.

L'utilisation de molluscicides (sulfate de cuivre, pentachlorophénate de sodium, etc.) **ne permet pas un assainissement durable des pâturages** et ces substances peuvent se montrer toxiques pour l'environnement.

*Pâturage à risque parasitaire*

